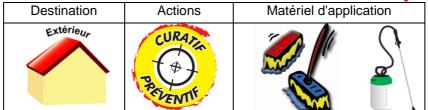


TRAITEMENTS ANTIMOUSSE

V 1.2 QFE04-02-18 Révision 1 du 12.03.09

ANTIMOUSSE DECONTAMINANT

Destructeur de mousses - Prêt à l'emploi



Définition:

Solution liquide prête à l'emploi, destinée à l'élimination des mousses, lichens, champignons, verdissures, micro-organismes etc...

S'applique sur tous supports horizontaux ou verticaux : ardoises, tuiles, shingles, briques, pierres, crépis, ciments asphaltes, pavés autobloquants.

Ne provoque aucune altération des supports (zinc, galva)

Ne contient ni chlore, ni acide, ni formol.

Préparation des supports :

L'antimousse s'utilise sur des supports grattés, débarrassés des mousses et végétations développées (nettoyeur haute pression, brossage, grattage...)

Nous conseillons d'utiliser le produit après ce nettoyage dans le but de détruire les germes ancrés dans le matériau.

Application:

L'antimousse est prêt à l'emploi. Bien remuer avant usage.

S'applique par badigeonnage, au pulvérisateur ou à la brosse.

Il est important de bien imprégner les supports pour une action efficace.

Respecter le rendement préconisé (1L pour 5 M² est un minimum pour un traitement efficace).

L'emploi d'un pulvérisateur provoque des déperditions importantes dues au vent notamment.

Prévoir 2 passages dans ce cas.

En cas de traitement avant peinture, laisser agir le produit 1 semaine, puis balayer ou brosser le support avant peinture.

Rendement : 1 litre de produit traite $5M^2$ de verdissures ou mousses normales.

Augmenter la dose en cas de mousses très développées.

Une deuxième application est parfois nécessaire dans le cas de végétations généralisées ou d'espèces résistantes.

Meilleure période de traitement : d'avril à octobre

La présente fiche descriptive annule et remplace toute fiche antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles. Toutefois, ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.



TRAITEMENTS ANTIMOUSSE

V 1.2 QFE04-02-18 Révision 1 du 12.03.09

Caractéristiques :		
NATURE	Produit prêt à l'emploi, à action fongicide, bactéricide et algicide.	
DENSITE	1,0 ± 0,01 à 25° C	
PH	8,0	
ODEUR	Sans odeur	
CONDITIONS D'APPLICATION		8-30° C, sans humidité
RENDEMENT		1L pour 5M ²
NETTOYAGE DES OUTILS		Eau
MATERIEL D'APPLICATION		Pulvérisateur, brosse ou balai

Précautions d'emploi :

Il est impératif d'éviter le ruissellement des eaux de traitement vers les bassins et fosses sceptiques. Prévoir une période minimum de 48 heures sans précipitation après traitement de la surface. La température maximum de stockage est de + 40° C Craint le gel au stockage

Conditionnements:

5L - 20L